



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES RÉGLMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 13 décembre 2022

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

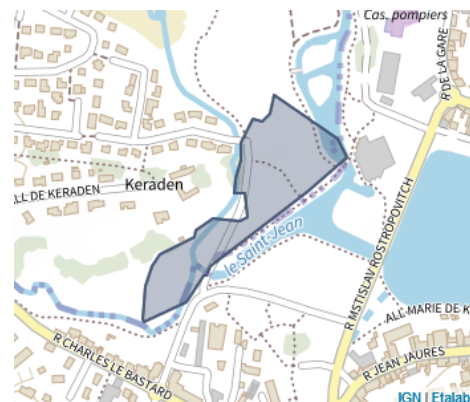
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

29720 PLONEOUR-LANVERN

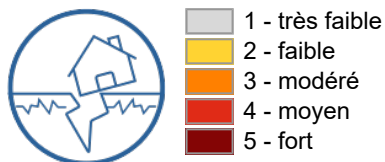
Code parcelle :
000-YS-120



Parcelle(s) : 000-YS-120, 29720 PLONEOUR-LANVERN

RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

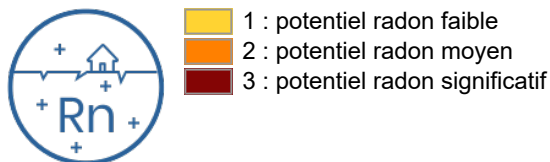
SISMICITÉ : 2/5



Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



RADON : 3/3



Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Ce gaz est présent partout dans les sols et il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.



RECOMMANDATIONS

Sismicité

Pour certains bâtiments de taille importante ou sensibles, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction. Un guide interactif est proposé sur le site Plan Séisme pour identifier précisément les dispositions à prendre en compte selon votre localisation, votre type d'habitat ou votre projet. Il est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.planseisme.fr/-Didacticiel-.html>

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site :

<https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

Radon

Le bien est situé dans une zone à potentiel radon significatif. En plus des bonnes pratiques de qualité de l'air (aérer quotidiennement le logement par ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour, ne pas obstruer les systèmes de ventilation), il est donc fortement recommandé de procéder au mesurage du radon dans le bien afin de s'assurer que sa concentration est inférieure au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et idéalement la plus basse raisonnablement possible. Il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment pour réaliser un diagnostic de la situation et vous aider à choisir les solutions les plus adaptées selon le type de logement et la mesure. Ces solutions peuvent être mises en oeuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, vous devrez réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

AUTRES INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

RISQUES NATURELS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques naturels.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur




Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

ARGILE : 1/3



-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition faible : La survenance de sinistres est possible en cas de sécheresse importante, mais ces désordres ne toucheront qu'une faible proportion des bâtiments (en priorité ceux qui présentent des défauts de construction ou un contexte local défavorable, avec par exemple des arbres proches ou une hétérogénéité du sous-sol). Il est conseillé, notamment pour la construction d'une maison individuelle, de réaliser une étude de sols pour déterminer si des prescriptions constructives spécifiques sont nécessaires. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



POLLUTION DES SOLS (500 m)

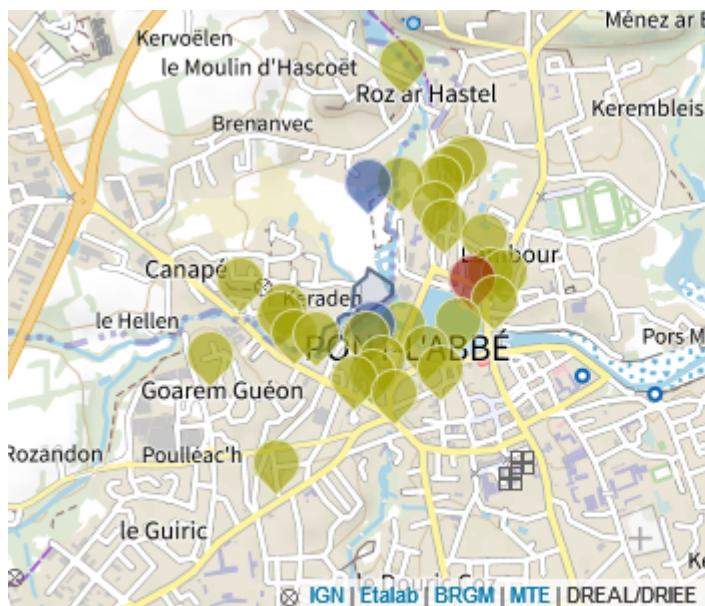


Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 1 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 27 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 2 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

1 site(s) présente(nt) une proximité forte avec votre parcelle. Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage, il est recommandé de faire réaliser une étude historique et, le cas échéant, des analyses de sols par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine des sols pollués.



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 7

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0000045A	23/10/1999	24/10/1999	07/02/2000	26/02/2000
INTE1503998A	11/02/2014	12/02/2014	03/03/2015	04/03/2015
INTE1529936A	07/02/2014	07/02/2014	23/12/2015	22/01/2016
INTE9000354A	20/05/1990	20/05/1990	31/08/1990	16/09/1990
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTX8710333A	15/10/1987	16/10/1987	22/10/1987	24/10/1987

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
GLEHEN Léon (Chantier naval)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005512028

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Le Bléis Hyacinthe, fabrique de soude (iode et sels de potasse)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3807602
Bine Mr/Bringand Mr/Le Bastard Georges, garage, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3807751
Le Drézen-Riou, station service-quincaillerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3807752
Le Minor Mr, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3807753
Lorda-Tanneau Société/Tanneau et Compagnie (Lorda Robert, directeur d'après AD166J50), garage Citroën, carrosserie, peinture, station service/Tanneau Mme, garage, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3807754
"Filet bleu" Société, Guéguen Mr : gérant, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3808022
Kerveillant Corentin, mécanicien, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3808008
Finger Pierre, électricité automobile/Finger Pierre, station Total/Le Roux Pierre, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3808513
Coopérative Agricole du Finistère, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3808534
Ouest Confort SA, DLI/Le Drezen Pierre/Le Drezen-Riou, négociants, DLI Shell Berre	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3808567
Combustibles de Cornouaille Société/Hénaff Louis, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3809418
Ollivier Mr, pressing/Brebinaud J, laverie, atelier de nettoyage à sec	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3809789
Service vicinal, citerne à goudrons	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810117
Bollenec Jean/Floch A, usine d'iode	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810118
MAG 2000 SA, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810124
Chapalain (fille), garage Ford/Chapalain Pierre, garage, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810126
Le Buhannic, vente et réparation de cycles/Le Buhannic Henri, mécanicien cycles, station service (2 roues)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810317
Boennec Jean Ets, lithothamme St Nicolas, broyage, concassage et conditionnement de maërl, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810351
Bio-Energetic ABN France, Der Torossian Jean, usine de traitement des déchets de poissons pour application dans les domaines alimentaires et thérapeutiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810600
Joncour René, dépôt de ferrailles, location SNCF	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810624

Nom du site	Fiche détaillée
Transports Le Gloannec et fils Société, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810585
Péron André, DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3810789
Le Bastard Mr, garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3811059
Usine Saupiquet/Usine Béziers	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3811060
Centre Leclerc, station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3811061
Le Duc Mr, laverie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3811063
Ville de Pont l'Abbé, décharge	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3811065

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
null	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00019920101
null	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00019930101